



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8918^e séance

Lundi, 6 décembre 2021, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Abarry (Niger)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M. Kvalheim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Roscoe
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Mark
Tunisie	M. Cherif
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2021/987)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2021/987)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenantes suivantes à participer à la présente séance : M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; et M^{me} Marie-Madeleine Kalala, militante des droits des femmes et membre du Réseau des femmes d'influence en Afrique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, publié sous la cote S/2021/987.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés présentés par M^{me} Keita, par moi-même, en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et par M^{me} Kalala.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'opportunité qui m'est accordée de m'adresser au Conseil de sécurité pour lui présenter la situation actuelle en République démocratique du Congo, suite à la publication du dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/987). Je me réjouis de pouvoir faire cette présentation en personne après une longue période d'interaction à distance en raison de la pandémie de COVID-19.

Dans mes allocutions récentes au Conseil, j'avais souligné les principaux défis et opportunités, notamment en matière de protection des civils dans l'est du pays. Ces défis sont toujours d'actualité.

C'est dans ce contexte que le 30 novembre dernier, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont initié des opérations militaires conjointes avec l'armée ougandaise contre les Forces démocratiques alliées (ADF). Les frappes aériennes et d'artillerie contre les positions des ADF au Nord-Kivu et en Ituri ont été suivies, le même jour, par l'entrée d'unités ougandaises sur le territoire congolais à Nobili, au Nord-Kivu, qui se sont ensuite dirigées vers la zone de Kamango, à 50 km de Beni. À l'heure actuelle, les opérations au sol se poursuivent pour neutraliser les combattants ennemis dans les zones des bombardements.

Dans mes interactions avec les plus hautes autorités des deux États, j'ai pris note de la décision souveraine de mener cette action militaire conjointe et j'ai souligné la nécessité absolue de mettre en place des mécanismes opérationnels de coopération afin d'assurer la sécurité des Casques bleus des Nations Unies et de permettre à la Mission de continuer d'appuyer les FARDC dans la protection des civils et la neutralisation des groupes armés, conformément au mandat qui lui a été accordé par le Conseil. Ces mécanismes sont en train d'être mis sur pied. À cette fin, le 2 décembre, le commandant de la force de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'est rendu à Kampala, pour définir avec les autorités les modalités pratiques de cette coordination tripartite qui couvrira, entre autres, les aspects liés à la sécurité de l'aviation, la protection des forces participant aux opérations et l'accès humanitaire aux populations affectées. Demain, le commandant de la Force sera à Kinshasa pour rencontrer la hiérarchie militaire des FARDC afin de poursuivre ce dialogue initié à Kampala. Je tiens également à souligner que la MONUSCO, dans le cadre de son mandat, va continuer de suivre et rapporter toute violation éventuelle des droits humains commise sur le territoire congolais.

Il convient de rappeler que, dans l'optique de répondre aux défis sécuritaires dans l'est du pays, les autorités congolaises avaient déjà décidé en mai dernier de déclarer l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, dont la durée vient d'être prorogée pour la treizième fois. Compte tenu des difficultés liées à la mise en œuvre et des nombreuses critiques qui en ont résulté, la commission défense et sécurité à l'Assemblée

nationale a procédé à une évaluation de l'état de siège et formulé des recommandations au Gouvernement, tant au niveau sécuritaire que de l'administration territoriale ou de la justice. Je tiens à saluer ici cette démarche constructive et démocratique, acceptée par le Gouvernement. Une Commission interinstitutionnelle dirigée par le Ministre de la défense est en train de procéder à une évaluation complémentaire en consultant la population et la classe politique locale dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Ces consultations sont également un pas dans la bonne direction.

Les défis auxquels le Gouvernement est confronté dans la mise en œuvre de l'état de siège mettent en exergue les limites d'une approche strictement militaire à la protection des civils et la neutralisation des groupes armés. La période de l'état de siège a vu en effet une augmentation de 10 % du nombre de violations et abus des droits humains dans le pays, comparée à la période précédente, attribuables dans la grande majorité aux groupes armés et aux forces de sécurité dans les deux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Une solution durable à la violence dans l'est de la République démocratique du Congo nécessite un engagement politique plus large pour s'attaquer aux causes profondes des conflits. Afin que la stabilité revienne dans l'est du Congo, l'État doit réussir à restaurer et à maintenir la confiance de la population en sa capacité à protéger, administrer, délivrer la justice et répondre à ses besoins essentiels. Je l'ai souligné régulièrement dans mes échanges avec le Chef de l'État et avec la Primature.

La situation humanitaire continue de se détériorer dans l'est du pays, en raison de l'insécurité et des épidémies, combinées à un accès limité aux services de base. Le nombre de personnes déplacées dans le pays se situe à près de 6 millions, dont 51 % de femmes. Il s'agit du nombre le plus élevé de personnes déplacées à l'intérieur du pays sur le continent. À cela est venue s'ajouter l'apparition de nouveaux cas du virus Ebola. Je voudrais à cet égard saluer l'implication des partenaires humanitaires qui se sont rapidement mobilisés pour aider le Ministère de la santé à prévenir la propagation de la maladie. Je saisis cette occasion pour réitérer l'appel aux partenaires internationaux et aux donateurs pour redoubler leurs efforts dans le cadre du Plan de réponse humanitaire pour la République démocratique du Congo, qui n'a reçu à ce jour que 34 % du financement nécessaire.

À la suite de la mise en place du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRC-S), le Gouvernement a établi un Groupe de travail technique conjoint pour

assurer la coordination entre les Nations Unies et les autorités congolaises dans l'opérationnalisation de ce programme. J'espère que ce groupe servira d'instrument pour catalyser le soutien international au Programme.

Je voudrais ici encourager le Gouvernement à procéder sans délai à la nomination des coordonnateurs provinciaux du P-DDRC-S. J'invite la Coordination nationale à sensibiliser tous les acteurs concernés, y compris les forces de défense et de sécurité, sur la nature civile et décentralisée du Programme, privilégiant la réinsertion communautaire des combattants et bannissant toute amnistie et intégration automatique dans l'armée, conformément aux principes arrêtés. Le soutien international et la réussite du programme en dépendent.

(l'oratrice poursuit en anglais)

La mise en œuvre du plan de transition pour un retrait progressif et responsable de la MONUSCO, fondé sur la réalité sur le terrain, progresse. Au niveau national, la Mission, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement continuent, dans le cadre d'un groupe de travail conjoint, de coordonner l'opérationnalisation du plan commun de transition présenté en octobre au Conseil.

À l'échelle des provinces, la MONUSCO et l'équipe de pays, en collaboration avec les parties prenantes nationales et internationales, sont en train de traduire sur le plan opérationnel l'approche fondée sur la triple interaction entre l'action humanitaire, le développement et la paix dans le Tanganyika, avant que la Mission ne quitte la province en juin 2022. Ces dernières semaines, les hauts responsables de la Mission, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ont effectué des visites de terrain pour évaluer conjointement les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la stratégie de sortie et renforcer la coordination avec les autorités locales et provinciales.

Dans l'intervalle, dans la région du Kasai, les organismes des Nations Unies continuent de se consacrer à préserver les acquis en matière de consolidation de la paix après le retrait de la MONUSCO. La communauté internationale, représentée par le groupe de coordination des partenaires, a continué de faire montre de son engagement en faveur d'un processus de transition responsable et viable. En octobre, le groupe a effectué une visite de terrain dans les provinces du Kasai et du Kasai-Central pour examiner la mise en œuvre des projets liés à l'approche fondée sur la triple interaction et les mécanismes de coordination provinciaux.

La stabilité de long terme exige également un attachement ferme à la bonne gouvernance et à l'état de droit. À cet égard, je me félicite de la tenue des états généraux de la lutte contre la corruption organisés par le Gouvernement en octobre, qui ont débouché sur une série de recommandations visant à réformer et renforcer le dispositif de réglementation et les organismes publics de lutte contre la corruption. J'encourage les autorités congolaises à continuer de mettre en œuvre les mesures anti-corruption.

L'exploitation illégale des ressources naturelles est un important facteur de conflit auquel il faut remédier. Je juge encourageants les efforts du Gouvernement pour réformer le secteur minier et je réaffirme que la Mission est disposée à accompagner ces efforts, dans les limites de son mandat et des moyens dont elle dispose. L'exploitation durable des ressources naturelles est également une responsabilité qui incombe à l'État vis-à-vis de la communauté internationale dans le cadre de la lutte mondiale contre les changements climatiques. Je salue l'intervention du Président Tshisekedi à la Vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Glasgow, ainsi que son engagement à lutter contre la déforestation dans la forêt ombrophile du bassin du Congo et à réduire de 21 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Comme je l'ai déjà souligné, le processus de consolidation démocratique en République démocratique du Congo présente à la fois des défis et des possibilités. Je juge encourageantes les récentes rencontres de la Présidence, de la Primature et des Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale avec les dirigeants des Églises catholique et protestante, qui ont contribué à apaiser les tensions découlant des nominations contestées à la direction de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Je tiens également à saluer les efforts de la Coordination nationale de la société civile congolaise, dont fait partie M^{me} Kalala, qui a travaillé dur pour aider les différentes parties prenantes à trouver un accord concernant la direction de la CENI. Je les encourage à poursuivre leurs efforts en faveur d'un processus électoral pacifique, crédible et sans violence. La MONUSCO continuera d'user de ses bons offices pour instaurer la confiance entre toutes les parties prenantes. Un consensus national sur la réforme du droit électoral sera absolument crucial à cet égard.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de leur indéfectible appui à la MONUSCO. Je tiens également à rendre un hommage particulier aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police et à tous mes collègues, qu'ils soient militaires ou civils, car leur appui permet d'exécuter le mandat de la Mission. Alors que le pays se prépare aux élections de 2023, j'exhorte tous les acteurs politiques à se concentrer, au cours des 12 prochains mois, sur la mise en œuvre des réformes clefs nécessaires pour consolider les avancées de stabilisation réalisées à ce jour au prix de durs efforts, et surmonter les défis persistants, en particulier dans l'est. Je compte sur le Conseil pour renouveler son appui à la MONUSCO et mettre à sa disposition des ressources adéquates afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat dans l'intérêt du peuple congolais.

Le Président : Je remercie M^{me} Keita pour son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo.

J'ai l'honneur de prendre la parole en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Mon dernier exposé au Conseil de sécurité sur les travaux du Comité remonte au 5 octobre 2021 (voir S/PV.8873), et celui d'avant, au mois d'octobre 2020 (voir S/2020/987). Je compte aujourd'hui donner un aperçu de la mission que j'ai effectuée en République démocratique du Congo, du 6 au 10 novembre.

À cette occasion, j'ai été accompagné des représentants des Missions permanentes de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, du Royaume-Uni et de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les représentants des ambassades de Chine, des États-Unis, de la Fédération de Russie et d'Inde basées à Kinshasa étaient également présents.

Je tiens tout d'abord à remercier le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour son étroite coopération et pour les informations pertinentes qu'il a fournies à ma délégation. Je voudrais également exprimer ma gratitude à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, et à ses collègues de la Mission de l'Organisation des Nations Unies

pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi qu'aux autres institutions et organisations des Nations Unies en République démocratique du Congo, pour leur soutien et pour la qualité de leurs rapports.

Dans l'ensemble, comme il est indiqué dans le mandat, ma visite avait pour objet de recueillir des informations de première main concernant l'application effective des sanctions imposées par la résolution 2360 (2017), telles que réaffirmées par la résolution 2582 (2021), et, en application du paragraphe 30 de la résolution 2360 (2017), d'explorer la possibilité de tenir des consultations avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et avec les représentants de la MONUSCO, de la communauté diplomatique et des organisations de la société civile, afin de garantir la pleine application des mesures de sanction.

Au cours de notre séjour à Kinshasa, ma délégation a eu des discussions fructueuses avec les diverses autorités congolaises, notamment le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères, la Conseillère spéciale du Président de la République chargée de la jeunesse, du genre et des violences à l'égard des femmes et l'Auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo.

Nous avons également eu un échange de vues avec la Représentante spéciale du Secrétaire général et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, M. David McLachlan-Karr, et fait le point avec des représentants de la MONUSCO sur le paysage politique, les conditions de sécurité, les droits humains et la situation humanitaire, en plus d'une réunion d'information avec le Service de la lutte antimines de l'ONU.

En outre, nous avons eu l'occasion de nous entretenir séparément avec des représentants de la communauté diplomatique et des organisations de la société civile, y compris des groupes de femmes.

Enfin, nous avons eu une réunion avec le haut responsable du mécanisme de suivi sur la République démocratique du Congo, qui s'est rendu à Kinshasa en compagnie d'un de ses experts techniques.

Dans l'ensemble, nos discussions ont porté sur les conditions de sécurité dans l'est du pays, notamment l'activité des groupes armés ; le détournement d'armes par des groupes armés ; l'utilisation d'engins explosifs improvisés par des éléments présumés des Forces

démocratiques alliées ; les violations des droits humains commises par tous les acteurs, y compris les violences sexuelles en période de conflit ; et l'exploitation illégale des ressources naturelles. Les effets de l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri ont aussi été discutés. Les préparatifs des élections locales et nationales de 2023 ont également été à l'ordre du jour de nos discussions. De nombreux interlocuteurs ont encouragé le Comité 1533 à envisager d'imposer des sanctions supplémentaires aux individus et entités se livrant à des actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la République démocratique du Congo, conformément aux critères de désignation énoncés dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La situation dans l'est de la République démocratique du Congo continue d'être marquée par l'insécurité et des violations des droits humains. Je suis particulièrement préoccupé par les risques de conflit intercommunautaire en Ituri et par les informations faisant état de discours de haine et de violences à l'endroit de la communauté Banyamulenge au Sud-Kivu. Je suis tout aussi préoccupé par le recrutement et l'utilisation d'enfants par des groupes armés et par le fait que ces groupes continuent de se livrer au détournement d'armes et à l'exploitation illicite des ressources naturelles.

Je trouve encourageante la volonté exprimée par le Gouvernement de relever les multiples défis auxquels fait face la République démocratique du Congo, en particulier son engagement à s'attaquer à la question des violences sexuelles en période de conflit.

Je trouve également encourageantes les mesures diplomatiques prises par le Président Tshilombo Tshisekedi en vue de normaliser les relations avec les pays voisins, et j'espère que ces discussions conduiront à une diminution du trafic illicite d'armes et de ressources naturelles le long des frontières de la République démocratique du Congo.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne à présent la parole à M^{me} Kalala.

M^{me} Kalala : C'est encore pour moi un privilège de pouvoir m'adresser au Conseil de sécurité sur la question de la République démocratique du Congo et je l'en remercie.

En effet, j'ai eu à faire le même exercice en mars 2017 (voir S/PV.7903) à un moment sensible de notre histoire où il nous fallait organiser des élections présidentielle, législatives et sénatoriales. En relisant

mon intervention, j'ai pris conscience de la similitude des moments, à savoir que la question des élections est une fois encore à l'ordre du jour avec son cortège de difficultés, bien qu'à l'époque, nous soyons parvenus à transcender les écueils et à obtenir une passation civilisée du pouvoir à la grande satisfaction de l'ensemble des nations.

Cependant, la République démocratique du Congo se trouve toujours confrontée aux mêmes turbulences. L'agitation autour de la désignation du Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ces derniers mois en est une illustration car, même si celui-ci a été nommé, il n'en reste pas moins que le Bureau de la CENI reste incomplet faute de consensus avec l'opposition. Il est donc impérieux que l'ensemble des parties prenantes parviennent à s'entendre sur la bonne poursuite du processus afin que celui-ci soit réellement transparent, consensuel et apaisé, gage de la stabilité du pays.

En poursuivant la relecture, l'insécurité dans l'est du pays demeure un fléau pour nos populations qui, chaque jour, doivent se déplacer quand elles ne sont pas atrocement tuées, et ce, en dépit des efforts du Gouvernement par la mise en place de l'état de siège. Et toujours ce lourd silence des puissances, alors que continue de se perpétuer le cercle maléfique du pillage des ressources naturelles avec la complicité de sociétés multinationales, du massacre des populations et du foisonnement de bandes armées et, bien sûr, ses corollaires, les enfants soldats et les femmes violées.

Quant à la situation sociale, elle ne s'est guère améliorée malgré les efforts du Président Tshilombo Tshisekedi dans sa volonté affirmée de mettre fin à la corruption. En effet, ce fléau mine le climat des affaires et augmente la précarité de vie des Congolaises et Congolais. Malheureusement, je ne peux m'étendre sur ce sujet faute de temps de parole. De nombreux rapports de la société civile en font état.

Néanmoins, je ne peux m'empêcher en tant qu'ancienne Ministre des droits humains et femme médiatrice d'être préoccupée par le respect des droits humains et la protection des femmes dans mon pays, car malgré certains changements évidents, tous les rapports montrent une progression des violations de ces droits. Ainsi au paragraphe 21 du rapport du Secrétaire général (S/2021/987) du 1^{er} décembre 2021, on peut lire :

« Les violations confirmées, liées à l'espace démocratique, ont augmenté de 131 %, du fait d'une multiplication des menaces proférées contre

des membres d'organisations de société civile et des violations du droit de réunion pacifique ».

Au paragraphe 24, je cite :

« Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a dépassé les 5,7 millions (dont 51 % de femmes)... Il s'agit du plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sur le continent africain. »

Malheureusement, la faiblesse du système judiciaire ne permet pas de sanctionner les auteurs de ces nombreuses violations et d'indemniser les victimes. Il est donc nécessaire que l'État poursuive ses efforts dans la protection des citoyens.

De même, je saisis cette occasion pour apporter mon soutien à l'appel du Docteur Mukwege et de la société civile en ce qui concerne la mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle.

Quant à la question du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le sujet est aisé dans la mesure où les femmes congolaises, à travers notre réseau national des femmes d'influence en Afrique, ont été associées à l'élaboration du plan de transition de la MONUSCO dans les domaines qui les concernent. Notre sentiment est que ce retrait ne doit pas être précipité mais se faire en tenant compte de tous les problèmes évoqués ci-dessus car l'équilibre sécuritaire et humanitaire reste fragile. La campagne des 16 jours d'activisme menée en ce moment à travers le pays révèle encore combien les violences faites à la femme demeurent préoccupantes et peuvent être un frein à son engagement social et politique retardant ainsi le développement du pays.

Enfin, Je ne saurais terminer mon adresse sans évoquer un autre fléau qui menace la République démocratique du Congo. C'est pourquoi, je voudrais joindre ma voix à celle de la Représentante spéciale du Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita, pour condamner la montée du tribalisme et des discours de haine, car les mentalités rétrogrades sont des freins pour le développement de notre nation et le tribalisme en constitue le moteur. Il nous faut donc l'éradiquer, une fois pour toute, afin de préserver notre vivre ensemble.

M. de Rivière (France) : Monsieur le Président, je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et vous-même, en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004)

concernant la République démocratique du Congo pour vos présentations. Je remercie aussi Madame Kalala pour son engagement en faveur du droit des femmes.

Je soulignerai trois points.

Premièrement, les avancées au niveau régional et au plan interne doivent être soutenues. La France salue la dynamique positive entre les États de la région. Elle soutient les initiatives du Président Tshisekedi pour renforcer l'engagement avec les États voisins. L'opérationnalisation du Groupe de contact et de coordination pour les mesures non militaires sera un pas supplémentaire pour consolider la confiance. La prochaine réunion du mécanisme de suivi de l'accord-cadre d'Addis-Abeba contribuera au renforcement du dialogue et de la stabilité dans la région. La lutte contre l'impunité se renforce avec la condamnation de plus de 200 individus pour des faits de violences sexuelles. La France salue les travaux visant à établir un fonds de réparation pour les victimes. La condamnation du chef Maï-Maï Kolokolo pour crimes contre l'humanité démontre que les exactions commises par les groupes armés ne restent pas impunies. Les efforts pour établir une stratégie nationale de justice transitionnelle doivent se poursuivre. La France appelle à la tenue d'un scrutin crédible, transparent, inclusif et pacifique en 2023. La préservation de l'espace démocratique est pour cela indispensable. Tous les efforts doivent converger pour protéger les populations et répondre à leurs besoins.

La France prend note des récentes actions ciblées et concertées entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda contre les Forces démocratiques alliées. Une coordination étroite entre tous les acteurs sur le terrain y compris avec la MONUSCO et les États de la région, est indispensable. En toutes circonstances, la France restera attentive aux risques d'exactions, et à la protection des populations civiles. Face à la hausse des violences intercommunautaires, la lutte contre les discours de haine et contre les incitations à la violence doivent se poursuivre.

Les mesures militaires seront insuffisantes sans perspectives pour ceux ayant fait le choix de la paix. Le nouveau Programme de désarmement doit être poursuivi. Une stratégie nationale de mise en œuvre doit être élaborée. La France encourage les partenaires internationaux, en particulier la Banque mondiale, à soutenir sa mise en œuvre.

Les besoins humanitaires ne cessent de croître. Les travailleurs humanitaires et médicaux doivent

être protégés et l'accès leur être garanti. La France condamne l'enlèvement de deux personnels travaillant pour le Comité international de la Croix-Rouge dans le Nord-Kivu le 30 novembre dernier. La santé demeure un défi. C'est pourquoi l'Union européenne a déployé une aide humanitaire pour venir en aide aux communautés touchées par la méningite dans la province de la Tshopo. La France reste mobilisée dans le cadre de la feuille de route franco-congolaise de lutte contre les épidémies. Enfin, l'engagement de l'ONU demeure indispensable pour contribuer à la paix, à la stabilisation et au renforcement des institutions. La MONUSCO, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies doivent agir de concert. En renforçant leur intégration, en multipliant les programmes conjoints, ils soutiendront toujours davantage la stabilisation. La mise en œuvre du Programme d'action du Gouvernement sera essentielle pour respecter les indicateurs qui guideront la reconfiguration de la présence onusienne. Le soutien des partenaires internationaux et régionaux devra s'accroître pour atteindre les objectifs fixés par le Plan de transition de la MONUSCO. Les autorités congolaises savent qu'elles peuvent compter sur l'appui de la France, notamment pour renforcer leurs institutions. La France est ainsi fière de contribuer à la modernisation des forces armées congolaises à travers l'École de Guerre de Kinshasa. C'est un partenariat pour la paix et pour la stabilité.

Alors que le Conseil s'apprête à renouveler le mandat de la MONUSCO, je tiens à rendre hommage à ses personnels qui opèrent dans un environnement instable dans lequel ils sont souvent des cibles. Ensemble, continuons à accompagner la République démocratique du Congo sur la voie d'une paix durable.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Kenya, le Niger et la Tunisie – ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines vous remercient, Monsieur le Président, pour votre travail à la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, pour son exposé et félicitons son équipe pour son engagement à soutenir la paix et la

sécurité en République démocratique du Congo. Nous remercions également M^{me} Marie-Madeleine Kalala pour son exposé.

Nous sommes encouragés par l'engagement de S.E. le Président Tshisekedi à garantir un processus électoral opportun, inclusif, transparent, crédible et pacifique en 2023, conformément aux échéances constitutionnelles. Nous saluons la création de la Commission nationale électorale indépendante, la promotion de la liberté d'expression et de l'espace démocratique, ainsi que la participation significative des femmes et des jeunes à des postes de décision.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent la communauté internationale et les partenaires financiers et techniques à continuer à soutenir le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans le renforcement des capacités de ses institutions nationales de sécurité, de justice et d'économie, notamment en soutenant le programme d'action du Gouvernement pour la période 2021-2023, qui fournit des outils clés pour créer des environnements sûrs propices à la promotion d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables et soutenus.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines demeurent profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, qui est aggravée par l'insécurité généralisée, en particulier les activités déstabilisatrices des groupes armés. Nous reconnaissons les efforts que déploie le Gouvernement congolais pour pacifier la région et rétablir l'autorité de l'État. Nous soulignons qu'il importe de garantir la sécurité en protégeant les libertés et les droits de la population, en promouvant une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence fondée sur le genre et en engageant des poursuites contre les auteurs de violations des droits de l'homme. Les besoins humanitaires sont en hausse en raison du nombre alarmant de réfugiés et de déplacés. Nous demandons instamment aux partenaires humanitaires de renforcer leur assistance en contribuant d'urgence au plan de réponse humanitaire pour 2021, et nous encourageons l'ONU et les États Membres à redynamiser leur appui aux réfugiés et aux pays d'accueil en renforçant la responsabilité collective internationale sur la base d'un cadre d'action global pour les réfugiés.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent les efforts que déploient les forces armées congolaises et la Mission de

l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour contrer les groupes armés. Nous réaffirmons qu'il importe d'apporter un soutien constant, notamment par le biais du renforcement des opérations militaires conjointes, du partage d'informations, et de programmes de formation et de renforcement des capacités, y compris en matière de gestion des armes et des munitions et de neutralisation des engins explosifs improvisés et des explosifs. La menace que posent les groupes armés en République démocratique du Congo ne peut être vaincue par des moyens uniquement militaires. Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines accueillent donc avec satisfaction une approche globale qui englobe la création du Programme provincial de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation et l'engagement de la MONUSCO à appuyer son opérationnalisation.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines reconnaissent les liens qui existent entre l'exploitation et le commerce illégaux des ressources et le trafic d'armes légères et de petit calibre, qui alimentent les conflits armés. Nous encourageons donc la MONUSCO, en application de son mandat, à aider le Gouvernement congolais à couper les voies d'approvisionnement économique des groupes armés qui bénéficient de l'exploitation et du commerce illégaux des ressources naturelles.

Nous préconisons vivement le renforcement de la coopération régionale pour promouvoir la mise en œuvre des dispositions de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et d'autres outils régionaux afin de lutter contre l'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous appelons également la communauté internationale et les acteurs divers à aider le Gouvernement congolais à surveiller et démanteler, le cas échéant, les chaînes d'approvisionnement en ressources naturelles exploitées et commercialisées illégalement.

La protection des civils dans les régions touchées par des conflits reste essentielle. À cet égard, nous encourageons la Représentante spéciale du Secrétaire général à redoubler d'efforts en matière de protection des civils, en particulier grâce à la neutralisation des groupes armés par la brigade d'intervention de la MONUSCO. La protection des civils est une priorité absolue sur le terrain. C'est pourquoi nous exhortons tous les organismes des Nations Unies et les autres

partenaires de la République démocratique du Congo à faire de la protection des civils une priorité de premier ordre et à y œuvrer par leurs activités sur le terrain.

Nous saluons les efforts entrepris par le Secrétaire général pour mobiliser, par le biais de son initiative Action pour le maintien de la paix, tous les partenaires et toutes les parties prenantes afin de renforcer l'efficacité des activités de maintien de la paix menées par l'ONU. Nous encourageons le Secrétaire général à mener des examens stratégiques réguliers de la MONUSCO, notamment la mise en œuvre progressive du Système complet de planification et d'évaluation de la performance, afin d'expliquer l'impact et l'efficacité de la Mission et de faciliter, si nécessaire, une réévaluation de sa composition et de son mandat dans le contexte de son retrait progressif et responsable.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitérent leur attachement au principe de subsidiarité, conformément à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies. À cet égard, nous encourageons les organisations régionales à coopérer et à coordonner leurs activités, en particulier la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Union africaine, pour appuyer la médiation, le dialogue et le rétablissement de la confiance entre les États Membres de la région afin de consolider une paix, une sécurité et un développement durables.

Pour terminer, nous réaffirmons notre soutien indéfectible à la MONUSCO dans ses efforts en faveur d'une stabilisation et d'un développement durables de la République démocratique du Congo. Elle peut être assurée que nous contribuerons à faciliter ses travaux en renouvelant son mandat dans les jours à venir.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale Keita et M^{me} Kalala de leurs présentations. Je vous remercie également, Monsieur le Président, pour l'exposé que vous avez fait sur la visite effectuée à Kinshasa par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et je souhaite la bienvenue au représentant de la République démocratique du Congo à la présente séance.

Le Mexique a suivi avec attention les événements politiques et l'évolution des conditions de sécurité en République démocratique du Congo au cours des derniers mois. Sur le plan politique et de la réforme

électorale, nous estimons qu'il est impératif que le Conseil de sécurité appelle les divers acteurs politiques à poursuivre un dialogue politique inclusif, ce qui signifie clairement la participation pleine, égale et significative des femmes à tous les aspects de la vie politique.

Néanmoins, le problème le plus urgent, c'est la détérioration des conditions de sécurité dans les provinces orientales du pays. Le bilan des attaques commises contre la population civile au cours des trois derniers mois est lamentable, tant en ce qui concerne le nombre de morts et de blessés que l'augmentation du nombre de nouveaux déplacements en raison de la violence. C'est pourquoi le Mexique estime que le mandat de protection des civils de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est essentiel, et il exprime son appui à ces efforts.

La violence touche également le personnel humanitaire et ses opérations sur le terrain, comme l'ont montré les 215 attaques recensées entre janvier et octobre de cette année, qui ont fait cinq morts parmi le personnel humanitaire. Nous condamnons ces attaques. Il importe de protéger ces activités, qui sont essentielles pour répondre aux besoins de la population civile.

S'agissant des récentes opérations conjointes menées par les armées ougandaise et congolaise dans l'Ituri et le Nord-Kivu, il est crucial que celles-ci se déroulent en coordination avec la MONUSCO pour lui permettre de s'acquitter de son mandat de protection des civils, tout en protégeant le personnel de la Mission.

Si nous comprenons qu'il est urgent de mener des opérations conjointes afin de rétablir l'ordre et la sécurité, et comme l'a constaté la mission du Comité des sanctions sur le terrain, il est évident qu'il n'existe pas de solutions purement militaires. Nous soulignons également qu'il faut respecter les obligations découlant du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

En ce qui concerne la transition de la MONUSCO, nous reconnaissons le rôle actif que le Gouvernement congolais a joué et continue de jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de transition. Nous saluons les initiatives visant à mettre au point une stratégie nationale de justice transitionnelle.

La participation du Gouvernement et son étroite collaboration avec la MONUSCO permettent de lutter plus efficacement contre les nombreuses menaces qui

pèsent sur la sécurité. Le détournement et le trafic d'armes légères et de petit calibre, ainsi que l'utilisation d'engins explosifs improvisés, rendent impératif le renforcement des capacités.

À l'approche du renouvellement du mandat de la MONUSCO, nous reconnaissons que les transitions sont des processus complexes auxquels tous les acteurs nationaux et locaux doivent participer pleinement. De même, les décisions doivent être fondées sur les progrès réalisés sur le terrain. Il ne fait aucun doute que la mise en œuvre effective du plan de transition sera un outil important dans ce processus.

Pour terminer, je voudrais évoquer les efforts qui sont déployés pour lutter contre l'impunité. Nous nous félicitons de la condamnation de Chance Mihonya Kolokolo pour crimes contre l'humanité, ainsi que pour recrutement et extraction illégale de ressources naturelles, une des causes profondes du conflit et de la déstabilisation de la région. Nous appelons également à la poursuite des enquêtes et des poursuites contre tous les auteurs de violences sexuelles, y compris les membres des Forces armées de la République démocratique du Congo et de la Police nationale congolaise.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que j'en ai l'occasion, je tiens à vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Président, à la présidence et à vous souhaiter plein succès au cours du mois à venir. Je voudrais également remercier le Mexique pour sa présidence du mois dernier et le programme très dynamique qu'il nous a proposé.

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre excellente direction du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) et pour vos réflexions après votre visite à Kinshasa. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de l'exposé qu'elle nous a présenté en ce moment critique pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et pour le peuple congolais, et je remercie M^{me} Kalala de ses réflexions. Je tiens également à saluer la présence parmi nous du Représentant permanent de la République démocratique du Congo.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois aspects de la situation en République démocratique du Congo : l'évolution de la situation en matière de sécurité, le rôle

de la MONUSCO et son retrait à terme et les mesures qui s'imposent pour faire face aux allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

Tout d'abord, les États-Unis d'Amérique constatent avec satisfaction l'amélioration des conditions de sécurité au Tanganyika. Toutefois, comme l'ont souligné les intervenants, la situation en matière de sécurité dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri demeure catastrophique. Les États-Unis d'Amérique suivent de près la situation dans les Hauts Plateaux et Moyens Plateaux du Sud-Kivu, notamment le rôle des discours de haine dans l'incitation à la violence. Nous savons ce à quoi peut aboutir ce genre de discours, et il faut y mettre fin immédiatement.

Nos attentes pour la réunion d'aujourd'hui ont été bouleversées par la nouvelle de la semaine dernière selon laquelle les troupes congolaises et ougandaises avaient lancé des opérations militaires conjointes contre l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL) en République démocratique du Congo. Nous suivrons cette situation de près. Les États-Unis d'Amérique saluent les efforts déployés par le Gouvernement congolais pour faire face à la menace posée par l'EIIL en République démocratique du Congo. Comme nous l'avons tous appris, la lutte contre le terrorisme exige une coopération internationale. Dans cette optique, j'exhorte les Gouvernements de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda à agir en coordination et à associer les responsables de la MONUSCO à leur planification. Cela est essentiel pour le succès de leur action. Cela garantira que les opérations militaires sont coordonnées avec les forces de maintien de la paix et les acteurs humanitaires et sont menées dans le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et que les populations civiles sont adéquatement informées. Cela permettra également de renforcer les opérations militaires elles-mêmes.

En outre, j'exhorte la MONUSCO à mettre pleinement en œuvre son mandat robuste de protection des civils en menant des opérations conjointes et offensives, notamment par l'intermédiaire de la brigade d'intervention de la force. Nous espérons que le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Grands Lacs jouera son rôle et tiendra la région informée de l'évolution de la situation rapidement et dans la transparence, pour apaiser les tensions et enrayer les flux de fonds et de recrues au profit des groupes terroristes.

Toutefois, nous devons être clairs : les solutions militaires ne suffisent pas pour résoudre le problème du terrorisme et ne permettront pas de remédier pas aux causes profondes du conflit en République démocratique du Congo. Un moyen important d'améliorer la situation en ce qui concerne le conflit est de permettre aux populations de faire entendre leur voix. À cette fin, nous prenons note des élections prévues en République démocratique du Congo en 2023. Les États-Unis d'Amérique sont prêts à apporter leur appui au Gouvernement congolais et aux électeurs en vue de la tenue d'élections libres, régulières, transparentes et inclusives dans le respect des délais constitutionnels.

Deuxièmement, même si les événements de la semaine dernière sont encore récents, nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec nos collègues du Conseil en vue de la prorogation du mandat de la MONUSCO, pour lui donner les moyens d'obtenir des résultats positifs et planifier son retrait éventuel. La transition de la MONUSCO ne sera pas facile ; elle exigera une coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies alors que le Gouvernement de la République démocratique du Congo s'efforce de garantir une bonne gouvernance robuste dans les années à venir.

Heureusement, nous avons constaté des progrès en ce qui concerne les principaux indicateurs énoncés dans le plan de transition conjoint, sur la base d'une évaluation des conditions sur le terrain. Les conditions de sécurité au Kasaï ont permis le retrait de la Mission, et nous nous félicitons du renforcement de la coopération entre l'équipe de pays des Nations Unies et ses homologues civils avant et après le départ de la MONUSCO. Pour que la transition de la MONUSCO soit efficace, il faut également que le Gouvernement de la République démocratique du Congo mette en œuvre son programme communautaire de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Nous exhortons nos homologues au sein du Gouvernement à consacrer toutes les ressources nécessaires à ce programme. Il faut que les combattants se rendent compte que la participation à ce programme est une option viable par rapport à l'appartenance à un groupe armé.

Troisièmement, nous devons faire pression pour mettre fin à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans le cadre du maintien de la paix. La MONUSCO a enregistré plus de 20 nouvelles allégations rien que cette année. Ces actes odieux affaiblissent la confiance dans l'ONU. Ils sapent l'efficacité des missions et mettent

en danger les populations mêmes que nos soldats de la paix sont chargés de protéger. La Mission doit continuer à enquêter rapidement sur toutes les allégations. Nous exhortons tous les pays qui fournissent du personnel à la MONUSCO à prendre la prévention au sérieux et à veiller à ce que leur personnel rende des comptes. Les États-Unis d'Amérique continueront à appeler sans équivoque à la fin de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans l'ensemble du système des Nations Unies, quel que soit le contexte ou l'auteur.

Enfin, nous prenons note de l'appel lancé par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour un appui supplémentaire sur le front humanitaire, étant donné l'augmentation du nombre de personnes déplacées. Comme d'habitude, elle peut compter sur l'appui continu des États-Unis d'Amérique à ces efforts.

M. Pham (Viet Nam) : Je remercie la Représentante spéciale Bintou Keita, l'Ambassadeur Abdou Abarry et M^{me} Marie-Madeleine Kalala pour leurs exposés.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je remercie aussi tout particulièrement l'Ambassadeur Abarry pour son dévouement et son leadership au cours des deux dernières années en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Par ailleurs, je me félicite de la participation du représentant de la République démocratique du Congo à la présente séance.

Ma délégation prend note des tensions politiques actuelles entre les partis politiques, notamment dans la perspective des élections de 2023. Par conséquent, nous encourageons les efforts visant à régler les différends par le dialogue et les négociations, ainsi qu'à garantir une participation inclusive au processus politique, notamment des femmes.

L'unité revêt la plus haute importance pour rétablir la stabilité dans l'est du pays et se concentrer sur le développement, notamment par la mise en œuvre du programme d'action du Gouvernement pour la période 2021-2023.

Nous constatons avec une vive préoccupation que l'insécurité et ses facteurs sont profondément enracinés dans l'est de la République démocratique du Congo. Il est inacceptable que les civils aient toujours été la principale cible des attaques des groupes armés.

La situation dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu demeure très instable en raison de l'état de siège. Pendant ce temps, la situation en matière de sécurité au Sud-Kivu s'est également gravement détériorée.

Ma délégation condamne fermement toutes les attaques contre les civils, ainsi que les travailleurs humanitaires et les soldats de la paix, et appelle toutes les parties à respecter les obligations découlant du droit humanitaire international.

L'insécurité, les problèmes socio-économiques, les épidémies, les déplacements, entre autres facteurs, continuent de peser sur la situation humanitaire en République démocratique du Congo, où 5,7 millions de personnes sont toujours déplacées – le nombre le plus élevé en Afrique. Dans le même temps, la maladie à coronavirus (COVID-19) et la nouvelle épidémie d'Ebola exacerbent encore ces défis. Nous appelons à un appui généreux et en temps opportun au plan de réponse humanitaire, qui n'a été financé qu'à 34 %, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/987). Une assistance technique et financière est plus que jamais nécessaire pour surmonter les incidences de la COVID-19 et garantir la vaccination pour toutes et tous.

La paix et la stabilité continueront d'échapper aux populations des régions touchées si les causes profondes de l'instabilité et de la violence ne sont pas intégralement traitées. Des stratégies nouvelles et avancées sont requises pour assurer la protection des civils, restaurer l'autorité de l'État, s'attaquer aux activités illégales liées aux ressources naturelles, promouvoir la réconciliation entre les communautés et lutter contre les discours de haine.

C'est pourquoi ma délégation se félicite de la poursuite des efforts et de la détermination affichée par le Gouvernement congolais et les pays de la région, notamment s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La coopération régionale est cruciale pour venir à bout des défis communs en matière de sécurité et pour promouvoir le développement socioéconomique des populations. Ma délégation appuie sans réserve les efforts du Gouvernement congolais pour mettre en œuvre le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, ainsi que d'autres projets ayant trait à la réforme du secteur de la sécurité.

Le rôle de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo reste indispensable et nous sommes fermement favorables au maintien de sa présence sur le terrain. Nous nous félicitons de l'étroite coopération entre le Gouvernement congolais, les entités des Nations Unies et les autres parties prenantes au regard de l'opérationnalisation du plan de transition.

Si la situation s'améliore dans le Tanganyika, la situation en Ituri et dans les Kivus continue d'appeler une attention particulière. Nous espérons qu'une coopération fructueuse et l'appui international indispensable se poursuivront pour préserver les progrès durement acquis et obtenir les résultats souhaités.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'une contribution de la communauté internationale est impérative pour aider le peuple congolais. Le Viet Nam entend continuer de suivre de près la situation et de promouvoir la voie qui mène à une stabilité et un développement de long terme en République démocratique du Congo et dans la région.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita et l'Ambassadeur Abarry de leurs exposés. J'ai également écouté avec attention la déclaration de M^{me} Kalala. Je salue également la participation du représentant de la République démocratique du Congo à la présente séance.

Depuis quelque temps, la République démocratique du Congo préserve sa stabilité politique, affiche une reprise économique accélérée et continue d'améliorer ses relations avec les pays de la région. En tant que Président tournant de l'Union africaine, le Président Tshilombo Tshisekedi a apporté d'importantes contributions à la promotion de l'unité et de la stabilité de l'Afrique, et a joué un rôle actif de médiateur sur certaines questions brûlantes.

Cependant, de nombreuses difficultés et défis entravent les efforts de la République démocratique du Congo pour parvenir à une paix et une sécurité durables dans le pays. Il convient de poursuivre un dialogue inclusif, de venir à bout des divergences comme il convient et de maintenir la stabilité. Il est également impératif de se concentrer sur le développement national et les moyens de subsistance de la population, de mettre correctement en œuvre le programme d'action triennal du Gouvernement, de promouvoir les réformes

dans les domaines clefs, d'améliorer les capacités de gouvernance et de parvenir au développement national et au relèvement.

Les conditions de sécurité en République démocratique du Congo se sont détériorées, avec de fréquents incidents de violence armée et des enlèvements et meurtres récurrents de civils. Les récentes violences en Ituri, par exemple, ont fait de nombreuses victimes civiles, dont deux citoyens chinois. La Chine condamne fermement cette violence.

Le Gouvernement congolais a déclaré l'état de siège dans les régions orientales du pays et a lancé une opération militaire conjointe avec l'Ouganda afin de lutter vigoureusement contre la violence des groupes armés, illustrant ainsi sa fermeté et sa détermination à maintenir la stabilité. Nous espérons que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) poursuivra sa coordination et sa collaboration avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et continuera de protéger les civils par des opérations conjointes et d'autres mesures.

Toutefois, le recours aux seuls moyens militaires ne permettra pas de régler définitivement les problèmes dans l'est du pays. Pour briser le cercle vicieux des conflits violents, nous devons commencer à la racine du conflit, promouvoir la coopération régionale, exploiter et utiliser les ressources naturelles de manière rationnelle, faire progresser le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, et offrir à la population locale davantage d'emplois et de moyens de subsistance. Les stratégies et plans d'action nouvellement définis pour la région des Grands Lacs fournissent une réflexion logique et une voie de mise en œuvre propres à venir à bout de ces problèmes. La MONUSCO doit intensifier sa coordination et sa coopération avec le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs afin de remédier aux causes de l'instabilité régionale par des moyens intégrés.

La République démocratique du Congo est confrontée à une situation humanitaire désastreuse, d'autant que la maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres épidémies, comme la méningite ou la maladie à virus Ebola, font rage et que le taux de vaccination complète contre la COVID-19 atteint à peine 0,1 %. L'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu connaissent de nouvelles vagues de réfugiés. La communauté internationale, en particulier les institutions financières

internationales, doivent honorer leurs promesses d'aide et augmenter leurs contributions pour aider à relever les défis actuels.

À l'ouverture de la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenue récemment, le Président Xi Jinping a annoncé que la Chine allait fournir 1 milliard de doses de vaccins à l'Afrique, s'efforcer d'importer l'équivalent de 300 milliards de dollars de biens d'Afrique dans les trois prochaines années et s'employer à mettre en œuvre, avec l'Afrique, neuf programmes concernant la santé, la réduction de la pauvreté et le développement agricole. La Chine entend également promouvoir le commerce et l'investissement, l'innovation numérique, le développement vert, le renforcement des capacités, les échanges culturels et interpersonnels, ainsi que la paix et la sécurité. Cela insufflera un nouvel élan aux efforts déployés par la République démocratique du Congo et d'autres pays africains pour lutter contre la pandémie, améliorer les conditions humanitaires et parvenir au relèvement post-COVID-19.

Depuis sa prise de fonction, la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, a permis à la MONUSCO de remplir efficacement le mandat confié par le Conseil de sécurité et de progresser dans tous les domaines de son action. La MONUSCO et sa brigade d'intervention ont joué un rôle de premier plan dans la stabilisation des conditions de sécurité en République démocratique du Congo, et les contributions des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police sont louables. Sur le principe, la Chine est favorable à une prorogation d'un an du mandat de la MONUSCO.

La MONUSCO s'est retirée de la province du Kasai et quittera la province du Tanganyika en juin 2022. Dans les régions concernées, la Mission doit travailler avec le Gouvernement congolais et l'équipe de pays des Nations Unies, entre autres, pour consolider le transfert des responsabilités, la coordination et la coopération, conformément au plan de transition et aux 18 jalons et mesures d'atténuation des risques définis ; mener à bien son travail de manière intégrée dans les secteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix ; et mettre en œuvre la stratégie de retrait d'une manière ordonnée, responsable et durable afin de garantir que les acquis de la paix ne seront pas annulés.

En sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, l'Ambassadeur Abarry s'est rendu dans le pays et a entretenu des

contacts étroits avec le Gouvernement et les autres acteurs concernés. Cela a permis de mieux comprendre la situation sur le terrain et la préoccupation que nourrit le Gouvernement s'agissant de l'ajustement des sanctions. La Chine se félicite des résultats positifs de cette visite et apprécie le travail accompli par l'Ambassadeur Abarry. Le Conseil devrait répondre favorablement aux préoccupations du Gouvernement et éviter ainsi l'incidence néfaste des sanctions sur le renforcement des capacités et la sécurité en République démocratique du Congo.

M. Kvalheim (Norvège) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je vous remercie aussi de votre exposé. Je remercie également la Représentante spéciale Keita et M^{me} Kalala de leurs exposés importants.

Nous sommes vivement préoccupés par les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que par la crise humanitaire que connaît le pays. En dépit de l'état de siège, la menace des groupes armés persiste.

Les attaques aveugles menées contre les civils en République démocratique du Congo, notamment celles commises par les Forces démocratiques alliées (ADF), doivent cesser. Nous espérons que les opérations actuellement menées par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et par l'Ouganda, pour venir à bout des menaces transfrontalières des ADF, seront couronnées de succès.

Cependant, nous craignons que ces opérations ne conduisent à une nouvelle escalade de la violence et à de nouvelles menaces contre la population civile. Nous exhortons toutes les parties à faire tout leur possible pour protéger les civils et leurs moyens de subsistance. Nous demandons également à toutes les parties de tenir la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) étroitement informée de leurs activités.

Nous encourageons le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo à examiner la mise en œuvre du régime de sanctions afin de veiller à ce qu'il tienne compte de l'évolution de la situation sur le terrain. Nous rappelons que tous les individus et entités impliqués dans des actes portant atteinte à la paix, la stabilité ou la sécurité de la République démocratique du Congo, notamment les actes constitutifs de violations

des droits humains ou d'atteintes à ces droits, ou de violations du droit international humanitaire, doivent être inscrits sur la Liste.

Je voudrais mettre l'accent sur deux points principaux : la participation des femmes et la transition de la Mission.

Premièrement, la contribution des Congolaises à la consolidation de la paix est absolument essentielle. La République démocratique du Congo a réalisé des progrès en matière de participation des femmes. Toutefois, leur participation directe et véritable peut être encore accrue, tout comme l'appui qui est apporté aux organisations locales de femmes. Les femmes doivent être incluses à tous les niveaux et dans tous les processus politiques et de prévention des conflits, tels que la réforme électorale, l'élection de 2023 et les prochaines étapes de la transition de la Mission. Il est crucial que la MONUSCO se fixe pour priorité d'aider la République démocratique du Congo à mettre en œuvre le Communiqué conjoint du Gouvernement de la République démocratique du Congo et de l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre les violences sexuelles commises en période de conflit ainsi que les plans d'action relatifs aux forces armées et à la police nationale.

Deuxièmement, la mise en œuvre du plan de transition requiert toute l'attention des autorités congolaises, de l'ensemble du système des Nations Unies et des partenaires concernés. Il est important que les tâches soient transférées de la MONUSCO aux autorités congolaises et à l'équipe de pays des Nations Unies de manière durable. Les autorités congolaises et le système des Nations Unies doivent être capables d'assumer ces responsabilités avant le transfert effectif.

La MONUSCO quittera la République démocratique du Congo, mais nous ne pensons pas qu'il faille fixer de calendrier précis pour son retrait de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Les objectifs de référence et la situation sur le terrain doivent nous guider dans un processus responsable, qui sera très probablement plus long que ce qui a été prévu initialement dans la stratégie de transition. Nous appelons donc à une collaboration renforcée entre tous les acteurs concernés, y compris la société civile, afin de garantir la pleine réalisation des objectifs définis dans la stratégie conjointe.

Les récents événements mettent en évidence le fait qu'une attention soutenue à la protection des civils est une condition préalable à la transition. Il est essentiel d'adopter une approche progressive et graduelle qui

tienne pleinement compte des risques de lacunes en matière de protection physique, qui peuvent exposer les civils touchés par le conflit à des risques de dommage nouveaux ou persistants.

Le retour à la paix et à la stabilité nécessitera l'engagement de tous. La Norvège travaillera avec toutes les parties prenantes concernées pour assurer une transition inclusive et pacifique qui conduira à une paix durable en République démocratique du Congo.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) : Je tiens à remercier de leurs interventions M^{me} Bintou Keita, que je suis heureuse de voir parmi nous ce matin, et M^{me} Kalala. L'Irlande est très reconnaissante du travail réalisé par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et je remercie M^{me} Keita des informations qu'elle nous a données sur la situation actuelle en République démocratique du Congo. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Abarry, du Niger, en tant que Président du Comité de Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, pour son intervention consacrée à la visite récente du Comité à Kinshasa. Je souhaite souligner quatre points aujourd'hui.

Premièrement, l'Irlande est profondément préoccupée par la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo. L'état de siège a été introduit à titre de mesure extraordinaire et provisoire, mais il a été renouvelé 13 fois. Les conclusions de l'évaluation de l'état de siège par l'Assemblée nationale soulèvent des préoccupations importantes quant aux conséquences à long terme de l'état de siège, en particulier en ce qui concerne la responsabilité des membres des forces de sécurité qui collaborent avec des groupes armés. La corruption et l'impunité ne sont jamais acceptables. Nous notons l'engagement récent de l'Ouganda dans l'est de la République démocratique du Congo et soulignons la nécessité d'assurer la protection des civils pendant les opérations.

La violence et l'insécurité dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo, y compris les attaques persistantes contre les civils, se poursuivent sans relâche, avec des répercussions importantes. Les rapports faisant état de violence basée sur le genre ou sexospécifique, et d'autres violations graves des droits humains et atteintes à ces droits en République démocratique du Congo, y compris par des acteurs étatiques, sont profondément inquiétants.

L'Irlande condamne ces violations et atteintes le plus fermement possible. Le travail effectué par la MONUSCO pour consigner ces actes et soutenir les survivants est essentiel.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Deuxièmement, les élections prévues en 2023 peuvent devenir un moment charnière pour la République démocratique du Congo. La nomination de 12 membres de la Commission électorale nationale indépendante, dont quatre femmes, est à souligner. Les récentes tensions liées aux nominations sont regrettables, et la MONUSCO devrait poursuivre son dialogue avec les acteurs clefs pour promouvoir des processus politiques opportuns, transparents, inclusifs et pacifiques.

Troisièmement, l'Irlande se félicite de la publication du plan de transition assorti de conditions de la MONUSCO. Il est crucial que ce plan soit suffisamment souple pour parer à tout revers et imprévu. Nous insistons pour que les femmes, les jeunes et la société civile continuent d'être pleinement associés à la planification, à la mise en œuvre et au suivi de cette importante transition.

L'Irlande note en particulier l'action menée par la Représentante spéciale pour inclure les voix des femmes, ce dont nous la remercions, ainsi que pour intégrer leurs perspectives dans le plan de transition et les processus de règlement du conflit. Nous nous félicitons des progrès qui continuent d'être réalisés dans le cadre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, avec des signes positifs concernant la participation véritable des femmes aux processus politiques. Nous continuerons à y travailler et à en assurer le suivi.

L'Irlande considère les transitions comme un processus graduel qui mène à une reconfiguration de la stratégie, de l'empreinte et de la capacité de l'ONU, de manière à faciliter et à appuyer les efforts de consolidation de la paix à long terme. Nous nous félicitons du dialogue continu de la MONUSCO et de l'équipe de pays des Nations Unies avec le Gouvernement congolais à cette fin.

Nous espérons que la résolution 2594 (2021), adoptée par consensus pendant notre présidence du Conseil en septembre, représente une contribution importante à la manière dont nous pouvons aborder des transitions durables. À cet égard, l'Irlande s'intéresse tout particulièrement à la façon dont la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies, en collaboration

avec les parties prenantes nationales et internationales, continuent de traduire sur le plan opérationnel le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix dans les provinces du Tanganyika et du Kasaï.

(l'oratrice reprend en français)

Quatrièmement et enfin, l'Irlande se félicite de l'évaluation positive de la performance de la MONUSCO et de ses composantes Police. Nous nous joignons à la condamnation par le Secrétaire général des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles au sein des opérations des Nations Unies, et saluons la mise en œuvre par la MONUSCO de politiques préventives et disciplinaires pour contribuer à l'éradication de tels comportements.

M. Jürgenson (Estonie) *(parle en anglais)* : Je m'associe à mes préopinants pour remercier la Représentante spéciale de son exposé. Je remercie également le Représentant permanent du Niger, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, de son tour d'horizon éclairant. Je salue la participation du Représentant permanent de la République démocratique du Congo et de M^{me} Kalala qui se joignent à nous aujourd'hui.

Comme il s'agit de la dernière séance sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à laquelle l'Estonie assiste en tant que membre du Conseil de sécurité, je voudrais saisir cette occasion pour partager les messages clefs qui donneraient à la République démocratique du Congo les moyens de rétablir la paix, la stabilité et la sécurité dans le pays et dans la région.

Tout d'abord, nous soulignons les résultats positifs obtenus par le Gouvernement congolais qui a maintenu la stabilité politique et a pris de nouveaux engagements en vue de faciliter les réformes électorales avant les élections de 2023. Il est important que le Gouvernement congolais maintienne cette dynamique en déployant de nouveaux efforts pour garantir des élections crédibles, inclusives et pacifiques, avec la participation pleine, égale et véritable des femmes.

Deuxièmement, nous prenons note du fait que, pendant notre mandat au Conseil de sécurité, le niveau d'insécurité dans les provinces de l'est ne s'est pas amélioré, malgré la déclaration et la prolongation régulière de l'état de siège dans le Nord-Kivu et en Ituri depuis sept mois. À cet égard, nous encourageons

le Gouvernement congolais à accorder l'attention nécessaire aux failles identifiées dans l'évaluation de l'état de siège et à assurer une coordination transparente de toutes les forces sur le terrain afin de garantir le respect des obligations internationales en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire.

Troisièmement, les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, accompagnées des violences sexuelles et fondées sur le genre liées au conflit et perpétrées tant par les groupes armés que par les agents de l'État, marquent depuis longtemps la vie quotidienne des femmes et des enfants en République démocratique du Congo. On dit souvent que les enfants sont notre avenir, mais on ne peut qu'imaginer l'avenir qui sera façonné par des enfants qui subissent de graves violations et sont recrutés de force dans les conflits armés. Nous croyons que le premier procès dans le Sud-Kivu concernant des accusations de recrutement et d'utilisation d'enfants donnera un nouvel élan à la question de l'application du principe de responsabilité et à la lutte contre l'impunité.

Enfin, nous nous félicitons de la collaboration continue de la Représentante spéciale avec le Gouvernement congolais, la MONUSCO et les parties prenantes internationales s'agissant de la mise en œuvre du plan de transition, qui offre des perspectives pour un processus de transition durable. Nous croyons que la mise en œuvre du plan doit garantir l'égalité des chances pour toutes les parties prenantes, y compris les acteurs humanitaires, la société civile, les femmes et les jeunes.

Enfin, je tiens à remercier les soldats et les soldates de la paix de la MONUSCO et le personnel des Nations Unies pour leur service et leurs sacrifices, et à exprimer notre soutien indéfectible à la République démocratique du Congo et à son peuple pour un avenir meilleur.

M. Ragutthalli (Inde) *(parle en anglais)* : Tout d'abord, je voudrais remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, pour son exposé sur la mise en œuvre du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et sur les dernières évolutions en République démocratique du Congo. Je remercie également le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique pour son rapport. Je remercie également M^{me} Kalala pour sa contribution. Je salue la présence du représentant de la République démocratique du Congo à la séance d'aujourd'hui.

L'évolution de la situation au cours des trois derniers mois a une nouvelle fois démontré les défis à relever en République démocratique du Congo, en particulier dans les provinces de l'est. On a constaté une augmentation des activités des groupes armés, principalement les Forces démocratiques alliées (ADF), qui ont gagné en puissance ces derniers mois et ont commis des attaques terroristes visant des civils non seulement en République démocratique du Congo, mais au-delà. Nous condamnons ces attaques et exprimons nos condoléances aux familles de ceux qui ont été tués.

L'expansion du réseau terroriste en Afrique est un sujet de grave préoccupation. À cet égard, les opérations conjointes contre les ADF dans l'est de la République démocratique du Congo constituent une évolution bienvenue. Nous notons également que les mesures prises par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour faire face à la situation sécuritaire dans l'est du pays ont reçu un large soutien de toutes les parties prenantes.

Si l'action militaire contre les groupes armés est importante et doit être poursuivie sans relâche, les progrès réalisés dans la réforme du secteur de la sécurité et la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation ne peuvent être ignorés. Nous continuons à encourager la MONUSCO à appuyer le Gouvernement dans ces deux processus. La formation des deux groupes de travail thématiques – l'un sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et l'autre sur la réintégration, le rétablissement et la stabilisation des communautés – et l'identification d'équipes de coordination provinciales en Ituri, dans le Nord-Kivu et dans le Sud-Kivu sont des pas dans la bonne direction. Il est également nécessaire de redoubler d'efforts pour minimiser les conflits intercommunautaires.

Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'approbation par l'Assemblée nationale des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Nous espérons que les divergences exprimées par certaines parties prenantes seront résolues de manière pacifique et par le dialogue. Le rôle de la CENI dans la consolidation des progrès réalisés jusqu'à présent reste crucial et contribuera à cimenter les racines de la démocratie jusqu'aux élections de 2023. Nous espérons que la dynamique positive actuelle sera encouragée et maintenue au fur et à mesure que les prochaines élections feront l'objet de débats et de discussions dans le pays.

Alors que nous continuons à discuter du prochain renouvellement du mandat de la MONUSCO, nous reconnaissons les efforts déployés jusqu'à présent pour assurer une transition régulière et les critères convenus entre la MONUSCO et les autorités de la République démocratique du Congo. Nous soulignons également que l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux critères de référence doit être réaliste. La situation sur le terrain doit guider le retrait éventuel, tout en veillant à ce que les gains obtenus dans les provinces sujettes à la violence soient fermement consolidés pour éviter tout retour en arrière.

Le renforcement de l'autorité de l'État, des organes de sécurité et des institutions judiciaires reste primordial. La transition et le retrait éventuel de la MONUSCO doivent être progressifs, responsables et ordonnés.

Pour stabiliser les provinces touchées par le conflit, il faudra endiguer l'exploitation illégale des ressources minérales. À cet égard, nous tenons à souligner la convergence de la stratégie régionale des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs, et des efforts de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, sous l'égide générale de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

En ce qui concerne l'évaluation de la performance de la Mission, nous réitérons une fois de plus l'importance d'évaluer toutes les composantes de manière égale et impartiale, étant donné leurs liens réciproques. De même, nous appelons à la mise en œuvre de la résolution 2589 (2021), en particulier en ce qui concerne les exigences en matière d'établissement de rapports reflétées dans les alinéas (a) et (b) du paragraphe 4, concernant les crimes contre les soldats de la paix.

Enfin, les défis auxquels la République démocratique du Congo est confrontée ne sont pas insurmontables. La foi et la confiance du peuple de la République démocratique du Congo dans les institutions démocratiques pour relever les défis de la sécurité et du développement sont rassurantes. Les dirigeants de la République démocratique du Congo ont montré leur détermination à relever ces défis. Le soutien de la communauté internationale, notamment de l'ONU, sera extrêmement important dans les jours à venir. Pour sa part, l'Inde continuera à soutenir et à aider la République démocratique du Congo sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité durables.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), de son exposé instructif. Nous remercions également le Représentant permanent du Niger, M. Abdou Abarry, pour son exposé sur les activités du Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Nous remercions également M^{me} Marie-Madeleine Kalala et saluons la participation à cette séance du Représentant permanent de la République démocratique du Congo.

La situation dans les régions de l'est et du nord-est de la République démocratique du Congo reste complexe, et l'augmentation de la violence et du nombre de victimes civiles est alarmante. Les Forces démocratiques alliées restent une menace majeure pour la sécurité.

Nous suivons de près l'évolution de la situation dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, où l'état d'urgence est en vigueur depuis le mois de mai. Nous espérons que le Gouvernement sera en mesure de reprendre le contrôle de la situation sécuritaire dans la région. Cela permettra d'assurer le renforcement des institutions étatiques sur le terrain, d'améliorer les conditions humanitaires et socio-économiques, de résoudre les conflits intercommunautaires et de mettre en œuvre, avec la MONUSCO, le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, pour les ex-combattants.

L'exploitation illégale par les insurgés des ressources naturelles de la République démocratique du Congo, qui sont utilisées par les groupes armés illégaux pour financer leurs activités, reste un gros problème. Il est nécessaire de reprendre le contrôle de la situation et de garantir la transparence dans ce domaine.

Nous nous félicitons vivement de l'interaction efficace entre les forces de sécurité congolaises et la MONUSCO, dont peuvent s'inspirer les dirigeants d'autres missions des Nations Unies pour développer des relations avec les pays hôtes. À cet égard, nous saluons les efforts que déploie M^{me} Keita pour promouvoir l'interaction des soldats de la paix avec les autorités et la population sur le terrain, créant ainsi un environnement positif absolument nécessaire. Nous saluons le lancement d'un centre conjoint avec les forces armées congolaises en octobre et le renforcement de la brigade d'intervention.

Nous jugeons préoccupantes les informations concernant la situation humanitaire. Les statistiques indiquant que le plan de réponse humanitaire des Nations Unies n'est financé qu'à hauteur de 34 % sont particulièrement préoccupantes, en particulier compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes déplacées. Il est certain que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour remédier à la catastrophe commune qu'est la pandémie de maladie à coronavirus et lutter contre les flambées sporadiques d'Ebola.

En travaillant sur le projet de résolution du Conseil de sécurité consacré au renouvellement du mandat de la MONUSCO, nous prenons en compte le plan de transition pour la réduction progressive des effectifs de la Mission et son retrait progressif qui est élaboré en collaboration avec Kinshasa. Nous estimons que l'évolution de la situation sur le terrain doit être prise en compte durant la mise en œuvre de ce document.

Nous partons du principe qu'une normalisation durable de la situation en République démocratique du Congo ne saurait être atteinte qu'au moyen de mesures militaires uniquement. Nous devons continuer à œuvrer à la pleine mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Nous saluons les mesures prises par le Président Tshilombo Tshisekedi et les voisins de la République démocratique du Congo afin de normaliser la situation dans la région des Grands Lacs. L'élargissement de la coopération entre les pays de la région des Grands Lacs dans le domaine de la sécurité est l'une des voies essentielles à cet égard. Nous soulignons que pour lutter conjointement contre les groupes armés illégaux, il est fondamental de coordonner les efforts, notamment dans le contexte de la présence de soldats de la paix sur le terrain.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à commencer par souhaiter à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, un bon retour dans la salle du Conseil. Nous sommes heureux de la voir en personne, et nous la remercions sincèrement de son exposé. Je remercie également M^{me} Kalala de son exposé. Et je vous remercie, Monsieur le Président, des observations que vous avez faites sur la visite du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo en votre qualité de Président du Comité.

Je vais axer mon intervention sur trois questions : l'intervention de l'Ouganda dans l'est de la République démocratique du Congo ; l'état de siège ;

et le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Premièrement, le Royaume-Uni suit de près les événements dans l'est de la République démocratique du Congo à la suite du lancement d'opérations conjointes par les Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPO) et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) contre les Forces démocratiques alliées.

La coordination sera essentielle en vue d'optimiser l'efficacité opérationnelle et de réduire au minimum les risques pour les civils, le personnel des Nations Unies et les acteurs humanitaires, ainsi que le risque de frictions non intentionnelles entre les forces. Nous soulignons donc l'importance des échanges d'informations et de la coordination entre les FDPO, les FARDC et la MONUSCO dans le cadre de toute action militaire, notamment concernant le lieu, la nature et les objectifs, mais également avec les acteurs humanitaires pour faciliter l'accès aux populations qui risquent d'être déplacées ou touchées. Nous accueillons avec satisfaction les mesures prises par les parties pour initier ce partage d'informations, et nous saluons le rôle que joue la Représentante spéciale dans la région pour faciliter ce processus.

Le Royaume-Uni souligne également la nécessité de mener toutes les opérations dans le plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et, le cas échéant, en stricte conformité avec la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Il a été rassurant d'entendre la Représentante spéciale faire état du respect des droits de l'homme par tous les acteurs sur le terrain. Bien que les opérations conjointes des FDPO et des FARDC se déroulent dans le contexte d'une amélioration des relations régionales, nous encourageons tous les gouvernements à recourir aux mécanismes régionaux existants pour partager les informations sur ces opérations afin de réduire le risque de dommages involontaires.

En ce qui concerne l'état de siège, le Royaume-Uni salue les efforts que déploient les FARDC et la MONUSCO pour lutter contre les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, mais il reste préoccupé par l'activité persistante des groupes armés et par les morts, les blessés et les déplacements que cela occasionne parmi les civils. Nous appelons de nouveau le Gouvernement congolais à faire en sorte

que l'état de siège soit transparent, conforme à un calendrier – nous notons aujourd'hui qu'il en est à sa treizième reconduction – et mis en œuvre dans le plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Il est inquiétant d'apprendre de l'exposé entendu aujourd'hui que les violations de droits de l'homme sont en hausse dans tout le pays.

Nous exhortons également le Gouvernement congolais à veiller à ce que les ressources nécessaires parviennent aux acteurs responsables dans l'est. Nous accueillons avec satisfaction les enquêtes sur le détournement de fonds destinés aux opérations militaires, et nous encourageons les autorités congolaises à veiller à ce que les responsables de tels actes en répondent. Nous encourageons le Gouvernement congolais à suivre les autres recommandations de la commission défense et sécurité, notamment en élaborant une stratégie de sortie de l'état de siège.

Alors que nous approchons du renouvellement du mandat de la MONUSCO, je tiens à souligner brièvement les priorités du Royaume-Uni. Nous voulons que la mise en œuvre du plan de transition de la MONUSCO progresse. La poursuite des délibérations du groupe de travail conjoint de la MONUSCO et du Gouvernement congolais sera essentielle à cet égard. Nous souhaitons également que la MONUSCO consolide sa présence dans l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu afin de pouvoir se concentrer sur les conditions minimales requises pour sa sortie. À cette fin, nous comptons sur la participation pleine et effective de toutes les composantes chargées de la protection des civils, notamment la brigade d'intervention de la MONUSCO.

La progression de la transition de la MONUSCO et les efforts visant à mettre l'accent sur la création de conditions minimales dans l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu seront également facilités par les préparatifs en vue du transfert anticipé de certaines fonctions : celles qui ne sont pas essentielles pour créer les conditions minimales du retrait et celles dont le Gouvernement congolais, l'équipe de pays des Nations Unies et les autres partenaires internationaux pourraient déjà raisonnablement assumer la responsabilité.

En conclusion, le Royaume-Uni est favorable à un retrait progressif et durable de la MONUSCO guidé par un objectif final plutôt qu'une date butoir. Nous continuons d'appuyer pleinement les efforts de la MONUSCO et du

Gouvernement congolais visant à atteindre cet objectif et à bâtir une République démocratique du Congo plus pacifique, stable et prospère.

Je souhaite, pour terminer, remercier la Représentante spéciale et, par son intermédiaire, l'ensemble de son personnel et les soldats de la paix de la MONUSCO, dont nous savons qu'ils continuent d'évoluer dans des conditions très difficiles.

Le Président: Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Empole (République démocratique du Congo) : Monsieur le Président, je voudrais, au seuil de mon propos, vous adresser mes chaleureuses félicitations pour l'accession de la République du Niger à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de décembre 2021 et, par la même occasion, saluer l'initiative de la tenue de la présente séance qui porte sur la situation en République démocratique du Congo.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier S. E. le Secrétaire général António Guterres pour son engagement et son soutien à la cause de mon pays. Je salue son rapport (S/2021/987) sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), que vient de présenter sa représentante spéciale et Cheffe de la MONUSCO, M^{me} Bintou Keita, que je remercie pour les efforts soutenus en faveur de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo.

Je salue également le rapport que vous venez de présenter, Monsieur le Président, en votre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, au sujet des activités dudit Comité.

Je salue enfin la présence à cette séance de M^{me} Marie-Madeleine Kalala.

Qu'il me soit permis de joindre la voix de ma délégation à cette discussion pour faire quelques commentaires sur certains points abordés dans ledit rapport, principalement sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme ainsi que sur la stratégie de sortie et le renouvellement du mandat de la MONUSCO.

La situation politique demeure calme. Au niveau national, les discussions demeurent dominées, comme on l'a entendu, par la question de l'organisation des élections de 2023.

À ce sujet, après la nomination des animateurs de la Commission nationale électorale indépendante, le 22 octobre, par le chef de l'État, S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, l'heure est actuellement à l'évaluation des besoins réels pour la tenue de bonnes et crédibles élections dans les délais prévus par la loi. C'est à l'issue de cet exercice que le Gouvernement pourrait se prononcer sur d'éventuels besoins d'assistance de la part de ses partenaires aussi bien bilatéraux que multilatéraux.

C'est dans ce contexte que le Président de la République a eu des entretiens, le 26 novembre, avec les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo et a échangé avec eux des propositions pour accompagner le processus électoral que tous veulent transparent, pacifique et efficace.

Au niveau de la région, le chef de l'État poursuit ses contacts avec ses pairs pour l'amélioration des relations de bon voisinage et la coopération dans différents secteurs d'intérêt commun. C'est ici qu'il convient de circonscrire la signature avec le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi ainsi qu'avec l'Angola accords dans les domaines économiques et sécuritaires.

En ce qui concerne la présidence de la République démocratique du Congo de l'Union africaine, le Président de la République a convié ses pairs, ainsi que les organisations régionales et internationales, à la première conférence des chefs d'État et de gouvernement pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles en format hybride, tenue le jeudi 25 novembre à Kinshasa, sous le thème « La masculinité positive », et à laquelle ont pris part plusieurs chefs d'État et de gouvernement. À l'issue de la conférence, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés en faveur d'approches de masculinité positive pour mettre fin au fléau de la violence contre les femmes et les filles en Afrique.

Concernant la situation sécuritaire, il faut dire qu'elle demeure sous contrôle des forces de défense et de sécurité de la République démocratique du Congo. Toutefois, comme le souligne le rapport sous examen, la présence nuisible des groupes armés nationaux et étrangers continue à semer la désolation et à endeuiller la population de la partie orientale du pays. Cette situation préoccupante demeure une priorité du Président de la République, qui est déterminé à poursuivre la lutte contre tous les groupes armés jusqu'à leur éradication totale, pour permettre à la population de cette partie du pays de vivre en toute quiétude.

C'est dans cet objectif qu'en vertu de ses prérogatives constitutionnelle, le Président de la République avait décrété l'état de siège, qui reste encore d'application jusqu'à ce jour. C'est dans ce même objectif que de grandes opérations offensives mutualisées République démocratique du Congo-Ouganda ont été lancées en renforcement de celles des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans le but de restaurer totalement la paix, rétablir l'autorité de l'État et protéger les populations.

Au sujet de l'état de siège, il faut dire que pour optimiser ses résultats et son efficacité, le Gouvernement a dépêché une mission d'évaluation à la tête d'une commission mixte Parlement-FARDC, sous la supervision du Ministre de la défense nationale et des anciens combattants, pour d'éventuels ajustements.

Concernant le mécanisme régional d'entente sur les opérations concertées et ciblées des FARDC et des Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPO), celui-ci porte sur l'éradication des terroristes membres des Forces démocratiques alliées/Madina Tawheed Waljihad et leurs supplétifs. En effet, du partage des renseignements conclu en juin, les deux armées sont passées à la phase d'exécution le 30 novembre. Pour le chef de l'État, il faudrait saisir ce momentum et capitaliser les acquis importants obtenus grâce à l'état de siège pour en finir avec ces forces négatives et mettre hors d'état de nuire les groupes armés terroriste qui écument la partie orientale de la République démocratique du Congo.

La situation humanitaire, comme on vient de le décrire, est essentiellement dominée par la résurgence de la COVID-19, la reprise de la maladie d'Ebola, ainsi que le problème des réfugiés et des déplacés internes.

S'agissant particulièrement de la COVID-19, et pour prévenir une éventuelle quatrième vague, et de la découverte, il y a quelques jours, du variant Omicron, le Gouvernement a pris de nouvelles mesures au regard de l'évolution actuelle de la pandémie en vue de garantir une protection de nos populations. Ces mesures, complémentaires à celles déjà en vigueur, visent essentiellement à réduire l'importation des cas infectés, source principale de contaminations, et à augmenter la couverture vaccinale dans les groupes cibles afin de renforcer l'immunité et réduire l'impact de la pandémie dans le pays.

Pour ce qui est de la question des déplacés et des réfugiés, le rapport du Secrétaire général les évalue à environ 5,7 millions des déplacés et à environ 500 000 réfugiés. Ces effectifs, comme les membres du Conseil peuvent s'en rendre compte, sont trop élevés et ne favorisent pas le contrôle et la prise en charge comme il se doit de ceux qui sont réellement des déplacés et qui ont vraiment besoin d'une assistance humanitaire. L'identification de ces déplacés et le retour à leur milieu d'origine constituent des dispositifs sécuritaires, qui aideront beaucoup dans le cadre de la protection des civils. Il en est de même pour les réfugiés, qui parfois sont victimes des suspicions liées à la situation sécuritaire, particulièrement ceux qui ne respectent pas les consignes liées à leur statut. Aussi, faudrait-il de plus en plus envisager et encourager le retour volontaire pour ceux qui le veulent et le peuvent, conformément aux lois internationales en la matière, car l'assistance humanitaire ne doit pas constituer une fin en soi. Il faut donc que les mesures appropriées soient prises pour résoudre un tant soit peu ce problème des déplacés et des réfugiés.

La situation des droits de l'homme, particulièrement dans l'est du pays, est essentiellement liée à la situation des conflits armés et des opérations militaires qui s'y déroulent. Nous devons absolument restaurer la paix dans l'est et ramener inexorablement la République démocratique du Congo vers la construction d'un véritable état de droit reposant sur une administration efficace, capable de mieux gérer et de mieux défendre ses frontières ainsi que d'exercer l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national, afin de mieux résoudre les problèmes des droits de l'homme.

C'est dans les conditions que je viens de décrire que, conformément à la résolution 2556 (2020), la MONUSCO se prépare à quitter la République démocratique du Congo et le Conseil à renouveler son mandat pour une nouvelle année.

Pour ce qui est du retrait progressif de la MONUSCO, un groupe de travail conjoint Gouvernement de la République démocratique du Congo – MONUSCO a été mis en place et a produit un document de référence pour deux parties, lequel sert de stratégie conjointe et permet un transfert graduel des responsabilités et un retrait ordonné et définitif de la MONUSCO. Ce retrait progressif de la force de la MONUSCO se fera en parallèle avec un renforcement temporaire de la composante police et civile, qui viendra soutenir la consolidation des fonctions régaliennes de l'état de

droit et accompagner le transfert progressif des tâches de la Mission au Gouvernement de la République démocratique du Congo, avec l'appui de l'équipe pays des Nations Unies et des autres partenaires parties prenantes.

À ce sujet, il convient de signaler que la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, que je salue de nouveau, et le Premier Ministre Jean Michel Sama Lukonde avaient procédé, le 15 septembre 2021, à la signature du plan de transition pour le départ échelonné de la MONUSCO, qui avait été présenté au Conseil en octobre dernier (voir S/PV.8873).

S'agissant du nouveau mandat de la MONUSCO, pour ma délégation, les deux priorités stratégiques confiées précédemment à la force devraient être maintenues, à savoir la protection des civils et l'appui à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État en République démocratique du Congo. Afin de garantir le succès de sa mission de protection des civils, la MONUSCO devra entre autres renforcer son efficacité, avec une posture robuste et focalisée dans les zones touchées par des conflits armés structurés et où la menace demeure très grande et préoccupante, particulièrement dans les trois provinces sous état de siège. Elle devra continuer à renforcer les capacités opérationnelles de la brigade d'intervention de la force, des forces d'intervention rapide et de la MONUSCO dans son ensemble ainsi que ses capacités de géolocalisation et d'engagement adaptées à la guerre asymétrique, et à finaliser la reconfiguration ainsi que le déploiement des troupes qui n'ont pas encore été réalisés complètement conformément au mandat précédent, notamment ses forces d'intervention rapide. Il faudrait intensifier les opérations offensives militaires ciblées, menées unilatéralement ou en collaboration avec les FARDC, et les étendre à toutes les unités de la force. Il s'agit de donner la priorité aux opérations offensives dissuasives contre les groupes armés. L'approche non armée devrait s'appliquer là où c'est nécessaire.

Il faudra également soutenir l'état de siège en cours et recourir aux drones et partager les informations recueillies avec la République démocratique du Congo.

Sur le chapitre de l'appui aux institutions, la MONUSCO devra appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre de son programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRC-S) comme action prioritaire en vue de permettre une démobilisation et une réinsertion durables des combattants issus des groupes armés locaux,

et d'envisager l'approche régionale de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réintégration et de réinstallation dans la résolution des questions des groupes armés étrangers par le dialogue avec leurs pays d'origine et en mettant à contribution le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs.

Le P-DDRC-S est un axe important car la dynamique des opérations conjointes entre les FARDC et la MONUSCO et entre les FARDC et les UPDF va davantage pousser les groupes armés à continuer à se rendre. Il s'agira aussi du transfert des capacités, notamment par des formations, l'appui technique et logistique aux forces de sécurité et à la justice, ce qui va faciliter et accélérer le transfert des tâches.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de saluer une fois de plus le rapport que vous venez de présenter, en votre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, au sujet des activités dudit Comité. J'aimerais saisir cette opportunité pour rappeler de nouveau les deux demandes adressées aux instances de l'ONU en général, et au Comité des sanctions en particulier, par le Président de la République le 21 septembre dernier, dans le cadre du débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale (voir A/76/PV.3). Il s'agit, premièrement, d'obtenir la levée de l'application à la République démocratique du Congo des mesures de notification préalable au Comité des sanctions de l'ONU, imposées par le paragraphe 5 de la résolution 1807 (2008), pour toute importation d'effets militaires par le Gouvernement de mon pays, ou toute autre prestation d'assistance, conseil ou formation liée aux activités militaires des Forces armées et de sécurité de la République démocratique du Congo, et ce, d'autant plus que, comme l'a souligné le Chef de l'État, le Gouvernement a la mission constitutionnelle d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national. Deuxièmement, il faut prendre des sanctions sévères et exemplaires contre tous les réseaux mafieux, qu'il s'agisse de pays de transit ou de destination, ou encore contre les multinationales qui exploitent illégalement les ressources de mon pays et alimentent en échange les groupes armés en armes et munitions, pérennisant ainsi le conflit en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.

On me permettra, pour conclure, de rappeler au Conseil que le renouvellement du mandat de la MONUSCO est un exercice très important pour le

devenir du Congo, de ses fils et de ses filles, et même de l'ensemble de la région de Grands Lacs. Car, derrière la résolution sur le mandat, des milliers des vies peuvent être sauvées grâce aux mesures prises dans ce cadre et à leur application sur terrain.

Je ne peux clore ma déclaration sans remercier les membres du Conseil de sécurité pour l'attention particulière qu'ils ne cessent d'accorder à la situation en République démocratique du Congo. Je tiens également à exprimer la gratitude de la République démocratique

du Congo aux pays contributeurs de troupes pour leur soutien, et saluer la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie pour la paix et la stabilité en République démocratique du Congo.

Le Président : Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.